

100 % MEILLAC

L'info qui nous rassemble



Dans ce numéro :

- ◆ PORTE PAROLES : Mot du Maire
- ◆ MOULIN A PAROLES : Médiathèque, Fonds vert
- ◆ LA PAROLE EST A VOUS : Les Barges Ô !
- ◆ PAROLES D'EXPERT : Portrait



Mot du Maire



3 66 jours se sont écoulés, 366 jours d'une année faite de projets et de réalisations sur l'ensemble de la commune. Notre implication dans l'amélioration de notre cadre de vie reste forte. Nous continuons de travailler dans l'intérêt de chacun d'entre vous dans le respect de l'intérêt général.

Concernant l'amélioration de notre cadre de vie, l'aménagement de la rue de la Fontaine nous a permis d'assurer de manière forte la sécurisation des piétons, d'augmenter le nombre de places de parkings sur l'ensemble de la zone, de désimperméabiliser une grande partie des surfaces pour une meilleure infiltration des eaux de pluie, enfin de créer des espaces verts pour rendre cet espace moins minéral. Ce résultat est le fruit d'un travail entre les élus et les membres du comité consultatif.

Le projet suivant est la réorganisation des espaces autour de l'église avec la création d'un accès pour les personnes à mobilité réduite pour qu'elles puissent accéder à ce lieu culturel de manière autonome. Les membres du comité consultatif et les élus travaillent également sur cet aménagement que nous soumettrons aux habitants lors d'une prochaine réunion publique d'information.

Toujours dans l'amélioration du cadre de vie, la mise en accessibilité est réalisée à la médiathèque. Un élévateur a été installé à la place de l'escalier, ce qui permet à toutes les personnes à mobilité réduite d'atteindre l'étage en toute autonomie.

Le projet de cabinet médical ou de maison de santé est en route. En concertation avec les professions médicales et paramédicales et après plusieurs réunions d'échanges, un programme a été établi. Sur cette base, un cabinet d'architecture a été choisi. Après finalisation des différents plans, nous espérons commencer les travaux au cours du 3ème trimestre 2025. Pendant ce temps, nous avons engagé la recherche de médecins pour occuper ces nouveaux espaces.

Il nous faut dès maintenant réfléchir à la rénovation de l'école élémentaire. Les derniers gros travaux datent de 1996. La rénovation énergétique nous incombera d'appliquer les nouvelles normes et nous permettra de réaliser, là encore, des économies d'énergie et des économies sur nos dépenses de fonctionnement.

Comme vous le constatez à la lecture de ces lignes, les projets réalisés se font sans nouvel emprunt. Les finances actuelles de la commune nous permettent d'envisager sereinement les prochaines années, et cela, sans comptabiliser le legs de M. Yris dans nos résultats. La gestion réalisée depuis 10 ans porte ses fruits puisque ces résultats se sont faits sans aucune augmentation des taux d'imposition communaux. De nouvelles économies vont être réalisées sur les factures d'électricité grâce à la production des panneaux photovoltaïques de l'espace culturel. La seule inquiétude vient de l'État. Nous ne savons pas à l'heure actuelle, quel effort sera demandé à notre collectivité pour aider à combler le déficit national.

Nous avons eu la chance, contrairement à d'autres régions françaises, de ne pas avoir subi les conséquences des événements climatiques importants. Ce réchauffement climatique entraîne des modifications importantes pour le monde agricole, qui a subi cette année, des conditions défavorables en subissant, après les sécheresses de 2022 et 2023, des pluies importantes tout au long de l'année, que ce soient pour les semis de printemps, les moissons ou les ensilages. Nous devons tous ensemble travailler pour limiter ces événements extrêmes afin de protéger les générations futures.

Pour cette année nouvelle, nos pensées vont vers ceux qui rencontrent les difficultés de la vie, que ce soit par la maladie ou le manque de travail. Nous remercions les associations pour leur implication dans la vie communale, ainsi que les artisans, commerçants et agriculteurs qui participent à l'économie locale, en leur souhaitant les meilleures réussites pour 2025.

Je vous présente au nom du conseil municipal et moi-même, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2025.

Georges DUMAS, Maire de Meillac

SOMMAIRE

... PORTE PAROLES

- Mot du Maire Page 2
- Culture Page 3
- Bâtiments communaux Page 4
- Voirie et assainissement Page 5
- Finances Page 6
- Action sociale Page 8
- Communication Page 9
- Calendrier associatif 2025 Page 9
- Mot de l'opposition Page 10
- Mot de la majorité Page 11

... MOULIN À PAROLES

- Fonds vert Page 12
- Maisons fleuries Page 12
- L'ancienne école privée de Meillac Page 13
- Région Bretagne Page 14
- La médiathèque Page 14
- Donnez votre avis sur le magazine de la Communauté de communes ! Page 15
- La Gendarmerie vous informe Page 16

... LA PAROLE EST À VOUS

- Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne Page 18
- La bonne entente Page 18
- Classes 4 Page 19
- Association Communale de Pêche Meillacoise Page 19
- Les Barges Ô ! Page 20
- Classes 5 Page 21
- Gym Page 21
- Foyer rural Page 22
- APE Page 23
- Moto Club Meillacois Page 23
- Les Anciens Combattants Page 24
- La paroisse St Gilduin du Combournais Page 25

... PAROLES D'EXPERT

- Portrait Page 26
- Les Trésors de la Table Ronde Page 27
- État civil Page 27

Directeur de la publication : Georges Dumas
 Comité de rédaction : Commission communication
 Crédits photos : La Mairie, freepik.com
 Mise en page : LUNACOM
 Impression : Atimco IMPRIMÉ VERT
 Imprimé sur papier recyclé
 Dépôt légal : décembre 2024
 Contact : 1 place de la Mairie - 35270 Meillac
 Tél. 02 99 73 02 25 • mairie.meillac@orange.fr



Culture



Vous le savez, l'enfance, la jeunesse, mais aussi la culture sont mes sujets de prédilection et c'est naturellement sur ces questions que je m'investis au sein de la communauté de communes Bretagne Romantique. A l'occasion de ce nouveau bulletin, je vous propose un focus sur les projets et actions menés par le Service Info Jeunes.

Ce service, disposant de 2 sites d'accueil à Combourg et à Tinténiac, s'adresse aux jeunes, aux parents et aux professionnels en lien avec la jeunesse. C'est à la fois un lieu d'accueil anonyme et gratuit, avec ou sans rendez-vous, un espace de documentation et d'information et des services adaptés à la demande, en lien avec des partenaires.

Les temps forts en 2025

FORUM JEUNESSE : Trouve ton Job et des infos jeunesse

1^{er} Mars de 9h30 à 13h Espace culturel - Foyer rural, 1 rue de la Fontaine à Meillac.

Organisé par le Service Info Jeunes en partenariat avec France Travail, la Mission Locale du Pays de Saint-Malo et le Service développement économique de la Communauté de communes, ce forum est une opportunité pour les jeunes de :

- rencontrer des employeurs ayant des besoins en job saisonnier
- avoir des informations sur diverses thématiques telles que : bien-être, engagement, bénévolat, mobilité internationale...
- participer à des tables rondes en lien avec la santé
- rencontrer le Point Info Jeunes et connaître les actions du SIJ : le réseau des baby-sitters, l'accompagnement aux projets et la bourse aux projets, les informations accessibles tout au long de l'année...

+ d'infos : bretagneromantique.fr



Le Bien-être, fil rouge 2025 du SERVICE INFO JEUNES

La santé, « état complet de bien-être physique, mental et social » (selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)) est prise en compte dans sa globalité et associée à la notion de « bien-être ». Lors des rencontres avec les jeunes organisées par le Service Info Jeunes, nombreux sont ceux qui se sont exprimés sur des sujets tels que la santé mentale, l'accès aux droits en matière de santé ou encore la prévention et les risques liés. Afin de répondre à cette demande, le SIJ propose de leur apporter des clés sur ces sujets qui les préoccupent tout au long de l'année 2025 à travers :

- La mise à disposition de nouvelles sources d'informations dans les espaces d'accueil pour les jeunes et leurs familles
- Des tables rondes en lien avec la santé et le bien-être à l'occasion du Forum jeunesse « Trouve ton Job »
- Des réponses directement aux jeunes sur Instagram dans le cadre du dispositif Promeneurs du Net
- 3 Rencontres des possibles », 8 février, 17 mai et 11 octobre gratuites autour de la thématique du bien-être. Au programme : des ateliers et des interventions destinées à les aider à se sentir bien ou mieux au quotidien.
- Une formation gratuite au Pass 1^{er} Secours pour inviter les jeunes à connaître les gestes qui sauvent et aborder des questions comme la "vie affective et relationnelle" ou encore l'addiction et réduction des risques". 4 jours pendant les vacances d'avril, dans la limite des places disponibles. Dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays de Saint-Malo et financé par l'ARS.

Informations et inscriptions :
infojeunesse@bretagneromantique.fr

Sarah LEGAULT-DENISOT
1^{re} adjointe



Bâtiments communaux



EXTENSION ET RÉHABILITATION DU CABINET MÉDICAL

C'est l'atelier ALT 127 de Dol en Bretagne qui a été retenu pour assurer les études et le suivi des travaux. Les études ont démarré début septembre. L'Avant-Projet Sommaire (A.P.S) est terminé et prévoit un bâtiment d'une surface de 300 m² environ qui recevra :

- Trois cabinets pour les médecins, un pour l'ostéopathe, Un pour les infirmières, Un pour la psychopraticienne, Deux pour les orthophonistes, Deux salles d'attente, Un secrétariat, Des locaux communs, Et les aménagements extérieurs (parkings).

Le bâtiment sera composé de murs à ossature bois et d'une isolation biosourcée, d'une couverture en bac acier et de panneaux photovoltaïques, de façades en bardage bois et d'autres en enduit.

Ces travaux sont estimés à 750 000 € HT (niveau A.P.S) et seront réalisés en 2 phases. La première, concernera la construction des nouveaux locaux derrière le cabinet médical existant qui continuera de fonctionner durant les travaux. Ensuite, les activités du cabinet seront transférées dans les nouveaux locaux et l'ancien bâtiment sera déconstruit dans une seconde phase et les parkings réaménagés devant le nouveau bâtiment.

Le permis de construire sera déposé fin décembre, début janvier et l'appel d'offres des entreprises lancé au printemps. Les travaux débuteront cet été pour se terminer l'été suivant.

ACCESSIBILITÉ PMR DE LA MÉDIATHÈQUE

Enfin, les travaux de l'élévateur PMR et de l'escalier sont terminés. L'étage est maintenant accessible à toutes les personnes à mobilité réduite. Il nous reste à aménager l'espace extérieur – reprise de bordures, terrassements, mise en œuvre de grave et d'enrobé au niveau de la place de stationnement PMR, gravillonnage, mise en œuvre de la signalisation horizontale et verticale et clôture. La consultation des entreprises est terminée. Le marché a été attribué, après analyse des offres, à l'entreprise APOZ TP de Mesnil Roch. Les travaux sont prévus pour janvier.

SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Les investigations de terrain sont terminées. Nous connaissons maintenant la nature et le coût des travaux à engager pour rénover nos réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.

Quant à l'étude de faisabilité de l'extension de la station d'épuration, elle se poursuit. Le rendu est prévu pour le début de l'année et conclura le marché d'études.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLICS AUTOUR DE L'ÉGLISE

L'esquisse de l'aménagement du bourg a été présentée au comité consultatif et aux commissions voirie et urbanisme. Une rampe / escalier devant le parvis de l'église permettra son accès à tous et s'ouvrira sur la place qui sera requalifiée en un lieu de rencontre et usages pluriels. Dans le même esprit et en prenant en compte la sécurité de tous, les rues Tony le Montreer, Mlle de Vautenet, Octave de Bénazé et la place Huet et Peuvrel seront requalifiées.

En début d'année, nous organiserons une réunion publique de présentation de l'Avant-Projet Sommaire (APS) que nous venons de recevoir. Vous pourrez vous exprimer et échanger. Vous serez informés de la date par nos canaux de communication habituels.

Parallèlement, nous lançons une consultation de maîtrise d'œuvre pour les études et le suivi des travaux des aménagements de l'espace public autour de l'église sur la base de l'APS qui vous aura été présenté. Ce maître d'œuvre devrait être sélectionné et missionné en début d'année. Les études s'enchaîneront ensuite durant le premier semestre pour un démarrage escompté des travaux à l'automne.

PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES DE LA SALLE CULTURELLE « LE FOYER RURAL »

Ils ont été livrés en octobre. Pas de chance, le soleil n'a pas beaucoup brillé cet automne et en ce début d'hiver. Malgré tout, ils produisent de l'électricité qui alimente le foyer, l'école maternelle et le pôle périscolaire et produiront plus à la belle saison.

A terme, l'objectif de la commune est de s'équiper de panneaux photovoltaïques pour diminuer significativement nos factures d'électricité.

En attendant le retour de la belle saison et son soleil... je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année...

Bruno RAMBERT,
2^e adjoint



Voirie et assainissement



Comme tous les ans, de nombreux investissements ont été réalisés sur les routes communales. En collaboration avec les agents de la communauté des communes Bretagne Romantique, des propositions de renouvellement de tapis routier nous sont faites. Ces propositions sont soumises à la commission voirie qui, après

un constat sur les lieux, réalise ses choix dans les budgets établis. Le constat réalisé démontre que notre réseau communal, de plus de 70 km de longueur, est en bon état dans son ensemble. En 2024, plus de 65 000 euros ont permis de financer ces travaux de rénovation. Pour l'année 2025, cet effort sera maintenu pour ne pas laisser ce bien communal se dégrader.

L'entretien des chemins de randonnées PDIPR et des chemins non revêtus de bitume est de la compétence de la communauté de communes. Afin de disposer de chemins de randonnée en bon état, nous avons choisi de réaliser le fauchage tardif sur ces chemins non revêtus, ce qui nous permet de disposer de 3 broyages au lieu de 2 dans notre chemin de randonnée dit « chemin des rochers ». Les remontées positives des randonneurs démontrent que les efforts et les travaux réalisés en collaboration avec la CCBR, et ce depuis plusieurs années, sont les bons choix.

La station d'épuration a subi de nombreux travaux depuis le début de l'année 2024. Après le curage, la remise en état des clôtures et la mise en place d'un schéma directeur, il nous faut désormais engager la réflexion pour les années

futures. Le choix de traitement des eaux usées dépendra des normes qui nous seront imposées. Ce choix de filière de traitement entraînera des coûts d'investissement différents en fonction de la filière retenue.

La filière boues activées est la plus onéreuse, que ce soit en investissement ou en fonctionnement. La technicité de ce système impose une construction béton avec une surveillance accrue et des moyens humains supplémentaires. Le lagunage, solution que nous avons actuellement, nous imposera des travaux moins conséquents et des coûts de fonctionnement identiques à ceux d'aujourd'hui. La population globale de la commune de Meillac augmentera d'environ 1% par an jusqu'en 2040, ce qui fera que la population approchera les 2 300 habitants. Cette augmentation de la population se fera principalement dans l'agglomération du fait de la loi climat et résilience. Notre station devra donc avoir la possibilité de recevoir les eaux usées de 500 personnes supplémentaires.

Comme vous le constatez, la préparation de l'avenir de la commune se fait grâce à une anticipation forte des besoins futurs. Les réflexions doivent être engagées dès maintenant pour établir les plans pluriannuels d'investissement, que ce soient pour la voirie ou l'assainissement. Ces choix doivent se faire avec un souci permanent de l'intérêt général, pour que les dépenses effectuées servent le plus grand nombre.

Je vous présente, avec les membres de la commission, mes vœux les meilleurs pour cette année 2025, vœux de santé et de bonheur pour chacun d'entre vous.

Maryline SAMSON,
3^e adjointe



Finances



En 1716, le duc Philippe II d'Orléans régent du royaume de France jusqu'à la majorité du futur Louis XV fait appel à John Law un banquier écossais pour expérimenter une nouvelle méthode venue d'Angleterre afin de renflouer les caisses du royaume. Cette méthode consiste à vendre des actions de la compagnie qui exploite les colonies américaines. La spéculation fait s'effondrer ce système en 1720. Quelques années plus tard, la Révolution reproduira un scénario analogue avec une monnaie fiduciaire appelée assignats qui s'appuie sur les biens nationalisés du clergé. Ce fut l'ancêtre du "quantitative easing". Ces assignats ne vécurent que de 1789 à 1796 en raison du trop grand nombre d'assignats émis (déjà la planche à billets).

Ce préambule démontre la nécessité de suivre au plus près l'endettement qui de nos jours consiste en emprunts contractés auprès d'établissements bancaires pour une collectivité. Un point sur les emprunts en cours avait été fait dans le bulletin n°3 du 2^e semestre 2015. Je vous propose donc d'actualiser ce point (tableau ci-dessous) avec ensuite une vision en parallèle du fond de roulement FDR (l'argent qui est en réserve).

Il reste donc 1 236 198 € de capital à rembourser fin 2024 dont 115 559 € sur trois emprunts datant de 2005 et 2008. Outre la durée étonnamment longue de 20 ans eu égard à

leur montant, ces emprunts ont un remboursement de capital progressifs (le montant de capital remboursé en fin de prêt est plus élevé qu'en début de prêt) . Comparons à présent l'encours d'emprunt à l'aune du fond de roulement sur les périodes 2005 à 2009 (emprunts E1, E2 et E3) et 2020 à 2022 à l'aide du tableau ci-dessous. Nous constatons :

- L'encours de la dette a été drastiquement baissé en 2020 avant de procéder à l'emprunt E11 de 1 200 000 €. L'encours n'a pas été baissé avant les emprunts de 2005-2008, ce qui générera quelques déconvenues financières.
- Le fond de roulement est négatif en 2006, 2007 et 2008, ce qui est le signe de difficultés financières et d'un mauvais phasage travaux/financement.
- La durée des derniers emprunts est plus corrélée à leur montant. En outre, le remboursement du capital des emprunts E10 et E11 est linéaire, donc remboursé plus rapidement.
- La somme engagée (encours et fonds de roulement) en 2007 était de 730 €/habitant (chaque habitant "doit" globalement 730 €) et 916 €/habitant en 2008. Ce montant est négatif de - 372 €/habitant en 2021. Il passe à 243 €/habitant en 2022 (chaque habitant "doit" 760 € au titre des emprunts, mais "possède" 517 € en poche).
- Il y a deux années avec un encours élevé à savoir 2008 et 2021. Cependant, avec une bonne anticipation, la dette qui pèse sur chaque habitant est contenue en 2022.

€/habitant	2005	2006	2007	2008	2009	2020	2021	2022
Encours emprunts	578 €	537 €	502 €	747 €	615 €	262 €	846 €	760 €
Fond de roulement	113 €	-52 €	-228 €	-169 €	27 €	479 €	1 218 €	517 €
Encours moins fond de roulement	465 €	589 €	730 €	916 €	588 €	-217 €	-372 €	243 €

Données disponibles sur : <https://www.impots.gouv.fr/cll/zf1/communegfp>

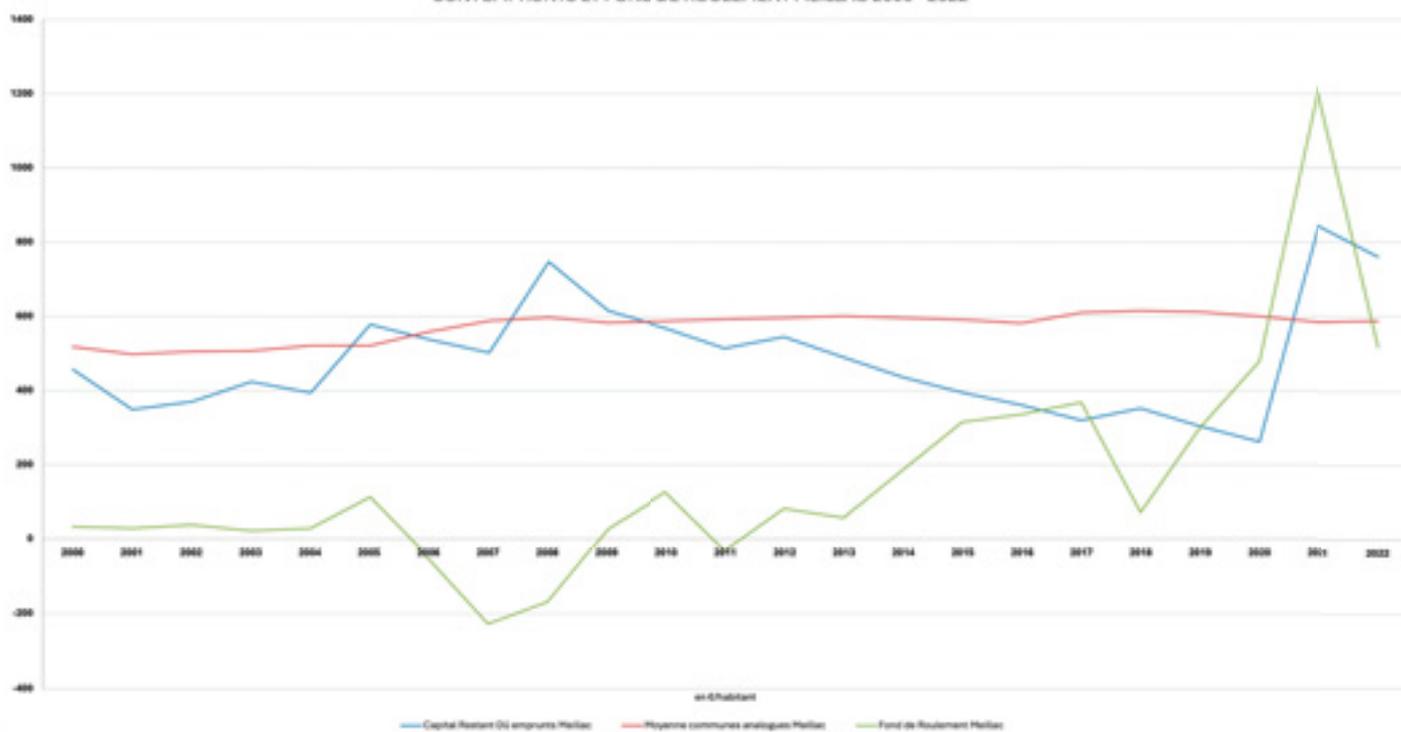
Les données 2023 ne sont pas disponibles sur le site impot.gouv.fr, cependant, une projection de l'encours par habitant (sur la base de 1 948 habitants) donne 690 €/habitant en 2024 et 553 €/habitant en 2026 (la moyenne des communes analogues à Meillac est de 587 €/habitant en 2022). Le fond de roulement permet de financer les travaux en cours ou en projet à savoir : le cabinet médical, l'accès PMR de la médiathèque, l'aménagement du bourg, le stationnement devant les écoles.

Tous les membres de la commission finance vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de Noël.

Yves AFCHAIN,
4^e adjoint

€/habitant	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Capital Restant Dû emprunts Meillac	457	349	370	424	394	578	537	502	747	615
Moyenne communes analogues Meillac	518	498	505	507	521	521	559	588	597	583
Fond de Roulement Meillac	33	29	38	22	29	113	-52	-228	-169	27
Emprunt en k€						300			400	

SUIVI EMPRUNTS ET FOND DE ROULEMENT MEILLAC 2000 - 2022



Le graphe ci-dessus représente en euros par habitant le capital restant dû (CRD) des emprunts faits par Meillac, la moyenne de ce CRD pour les communes analogues à Meillac et le Fond de Roulement (FDR) pour Meillac, c'est ce qu'il reste sur le compte en fin d'année. Pour mémoire, les emprunts ont été de 300 000 € en 2005, 400 000 € en 2008, 150 000 € en 2012, 150 000 € en 2017 et 1 200 000 € en 2021. Nous pouvons observer sur ce graphe, un fort découvert en 2007 - 2008 corrélé à un endettement au dessus de la moyenne des autres communes analogues à Meillac. Cet endettement est lié aux emprunts de 2005 et 2008 pourtant de montant modeste, mais ayant le défaut d'un remboursement de capital progressif. A partir de 2009, une attrition notable du capital dû est constaté jusqu'en 2021 malgré les emprunts de 2012 (150 000 €) et 2017 (150 000 €). Ce capital dû, fait un rebond en 2021 avec l'emprunt de 1 200 000 €, il remonte alors au dessus de la moyenne des autres communes et ceci dans des proportions identique à 2008. Il convient de noter que concomitamment, le Fond de Roulement culmine à 1 218 €/habitant (nous ne sommes donc plus à découvert). Ce dernier nous permet de couvrir les projets jusqu'en 2026. En outre, le remboursement du capital des derniers emprunts (2017 et 2021) étant linéaire, l'endettement aura une décroissance plus forte qu'en 2009, ainsi, en 2026, il sera largement repassé sous la moyenne des autres communes.

Emprunt	Numéro	Montant	Durée année	Taux	Date début	Date fin	Encours 2024
Travaux d'investissement	E11	1 200 000 €	20	0,73%	06/07/2021	30/12/2041	1 035 000 €
Cabinet médical	E10	150 000 €	10	0,91%	29/09/2017	30/11/2027	47 500 €
École maternelle 2011	E9	150 000 €	15	4,81%	30/08/2012	31/08/2027	38 140 €
Investissement 2005	E3	99 964 €	20	3,50%	19/10/2005	10/10/2025	7 380 €
Construction atelier de service	E2	200 000 €	20	3,50%	19/10/2005	01/10/2025	14 779 €
Aménagement de la médiathèque	E1	400 000 €	20	4,45%	30/01/2008	31/01/2028	93 399 €
							1 236 198 €

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
568	514	545	490	436	395	361	320	352	304	262	846	760
587	592	596	601	596	591	582	610	615	612	600	584	587
126	-32	82	57	186	315	336	368	72	300	479	1218	517
		150					150				1200	

Action sociale



CCAS

Cette année nous avons eu en début d'automne notre traditionnel repas du CCAS offert aux aînés de la commune avec une petite participation de 10 euros pour ces aînés.

Notre boucher, Les Côtes Fermières du Coin, grâce à son activité de traiteur nous a concocté un repas fait maison qui a satisfait un maximum de

convives présents à cette journée. Cette activité de traiteur permet de préparer tous les jours des plats à emporter, pour tous ceux qui le souhaitent.

Le service assuré par des jeunes pour la plupart, habitant la commune leur permet de découvrir le monde du travail. Les petites erreurs commises leur apportent de l'expérience. Le CCAS remercie Les Côtes Fermières du Coin ainsi que les serveurs pour la prestation offerte lors de cette journée.

Au menu était servi :

Apéritif avec 3 toasts

Vol au vent au riz de veau

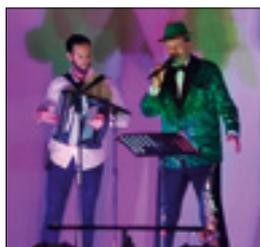
Médaille de filet mignon sauce chasseur

Pommes de terre mitraille, haricots verts

Trio de fromage en verdure

Assiette gourmande avec croquant chocolat et framboisier

Café / Vin Pétillant offert par la municipalité



L'animateur Dimitri a su se faire discret en début de repas, ce qui a permis aux invités de pouvoir discuter avec leurs amis ou voisins de table, beaucoup de personnes ont apprécié ce moment et nous ont exprimés leur ressenti. L'animateur nous fait part de ses petites blagues, et les chanteurs

ont pu s'exprimer nous avons eu le plaisir d'écouter des extraits de Michel Sardou et bien d'autres. L'animation était complétée d'un accordéoniste qui, de ses deux mains jouait avec dextérité de cet instrument plaisir. Les aînés ont investi la piste, ils nous ont appris des pas de danse, exposé leurs talents, l'animateur ainsi que l'accordéoniste se sont joint aux danseurs pour le plaisir de tous ce qui a donné une bonne animation, une convivialité agréable.

DÉLÉGATION EAU POTABLE (SAUR)

La SAUR (Société d'Aménagement Urbain et Rural) a maintenant un lieu d'accueil à Combours qui se situe à l'adresse suivante : 6 rue des Sports, 35270 Combours.

Cet accueil permet aux abonnés de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique de répondre aux différentes questions relatives à leur facture d'eau potable ou assainissement, abonnement, résiliation, ainsi que les demandes de pose de compteur, les branchements mais également tout ce qui concerne le dysfonctionnement du service. Beaucoup de passage depuis l'ouverture de la permanence. Cet accueil est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 16h.



CONFÉRENCE DU PROFESSEUR CARRÉ, CARDIOLOGUE

Prendre soin de sa santé en se levant plus et en bougeant plus

Plus de 110 personnes ont assisté le 8 novembre à la conférence du professeur François CARRÉ dans la salle du foyer rural de Meillac. Cette conférence publique était organisée par l'UTL Bretagne romantique : « nous avons fait le choix d'ouvrir cette conférence à tous, le sujet nous concerne tout le monde et c'est une chance de recevoir le professeur Carré sur notre territoire et merci à la commune de Meillac qui nous accueille régulièrement » a déclaré Henri Guillard nouveau président de l'UTL.

Un enjeu de santé publique

Le professeur CARRÉ est professeur émérite du service de cardiologie du CHU de Pontchaillou. Avec conviction et dans un langage clair, il intervient régulièrement devant des publics de tous âges pour alerter sur **les dangers de l'inactivité physique** : « L'inactivité augmente le risque de développer des problèmes cardiaques (les maladies du cœur sont aujourd'hui la deuxième cause de mortalité en France après le cancer), des AVC, du diabète, la maladie d'Alzheimer. Elle favorise l'obésité »

Le médecin évoque ce qu'il a baptisé, "l'addiction à la chaise." Le fait d'être assis la majeure partie de la journée : dans les transports, à l'école ou au travail, et pour finir devant son ordinateur ou sa télé. Actuellement en moyenne un adulte est assis 11h par jour, un enfant passe 75% de sa journée assis.

Pour échapper à cette addiction, il faut marcher, sauter, courir, danser, pédaler... bouger ! La règle à respecter impérativement : au moins 30 minutes de marche par jour.

Le capital santé se forme entre 6 et 18 ans

« Mon père est mort très tôt à cause d'un infarctus du myocarde, confie-t-il, c'est sans doute pour cela que j'ai choisi la cardiologie et que j'accorde autant d'importance à l'activité physique et aux bienfaits du sport. » Le professeur CARRÉ a insisté aussi sur les pathologies touchant les jeunes « des maladies de vieux, qu'on ne rencontrait jamais avant chez des enfants et chez de jeunes adultes » Pour eux aussi il rappelle que la solution existe et que les bonnes habitudes se prennent tôt ! **Alors suivons ce conseil pour nous-même mais aussi pour ceux qui nous entourent : levons-nous et bougeons.**

Nous sommes face à un tsunami sociétal de sédentarité et d'inactivité physique qui favorise le développement et l'aggravation de la plupart des maladies chroniques. Tous les âges sont concernés. Notre santé dépend avant tout de nous. Rappelons-nous que notre corps est le seul endroit où nous sommes obligés de vivre, alors prenons en soin.

Je vous souhaite ainsi que les membres du CCAS joie, bonheur et santé pour l'année 2025.

**Jacqueline REDOUTÉ,
5^e adjointe**

Communication



A l'occasion du n° 20 et donc des 10 ans de **100% Meillac** la commission communication tenait à « célébrer » cet anniversaire.

En effet cela fait 10 ans que votre magazine a vu le jour. 10 ans que nous nous efforçons de vous diffuser un maximum d'informations sur la commune, son actualité, ses projets

et réalisations, ses activités.

Avec porte-paroles le maire et ses adjoints, les conseillers délégués, vous informent chacun dans leurs domaines. L'opposition et la majorité s'expriment sur tous sujets municipaux.

Avec le moulin à paroles ce sont les « institutions » ou les informations plus officielles qui sont diffusées.

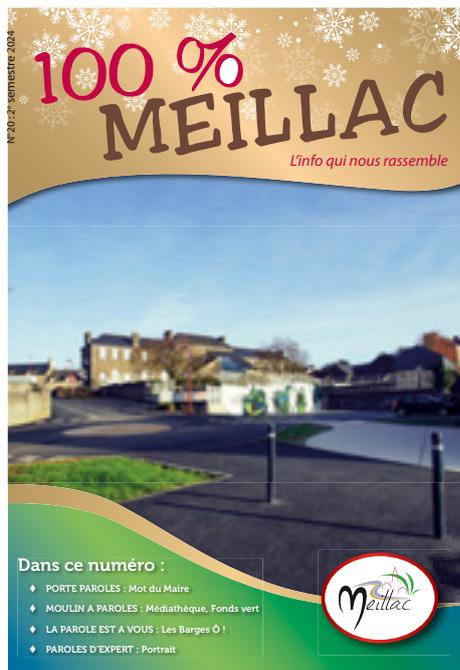
Avec la parole est à vous ce sont les associations qui vous font part des manifestations qu'ils organisent et de leur actualité. Le tissu associatif meillacois est riche, il y en a pour tous les goûts.

Avec paroles d'expert vous retrouvez l'état civil, le portrait et autres informations ciblées concernant la commune.

Les retours que nous avons de ce format sont positifs, il est conçu pour s'adresser à tous et espérons qu'il répond à vos attentes.

Toute l'équipe de la commission communication se joint à moi pour vous souhaiter une belle année 2025. Qu'elle soit riche de bons moments, de santé de paix et de fraternité.

Sylvain MENARD,
conseiller délégué à la communication



2014  2024

Calendrier associatif 2025



L'année associative 2024 se termine et les associations meillacoises ont rivalisé de fantaisie pour animer notre ville. Nous sommes reconnaissants de l'investissement de l'ensemble des bénévoles car sans vous il n'y aurait pas de vie associative.

Comme chaque année, nous anticipons les événements en mettant en place notre calendrier. Je remercie les responsables

d'associations d'avoir activement participé à son élaboration. Nous pouvons ainsi anticiper les réservations du Foyer Rural et du matériel de La Régie.

Pour rappel, la régie peut aussi louer des barnums, des tables et des bancs aux particuliers.

Je vous invite à poursuivre votre implication dans la vie associative pour 2025 et je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année.

A bientôt

Philippe GUILLARD,
conseiller délégué à la vie associative



Mot de l'opposition

En cette saison de Noël nous venons vous souhaiter beaucoup de joie et nous vous présentons pour 2025 tous nos meilleurs vœux. Que cette année soit remplie de paix, de bonheur, de succès et de solidarité. Profitons de chaque instant pour construire et avancer.

Avec cet article nous venons vous faire part de nos souhaits concernant le devenir de notre Commune. Nous questionnons les projets engagés et nous essayons d'être force de proposition.

Dans une précédente lettre nous vous faisons part de notre volonté de voir débiter l'aménagement de la rue de la Fontaine. Cette rue qui dessert l'ensemble des bâtiments scolaires, périscolaires, la salle « Foyer rural » et l'espace ludique avait besoin d'être repensée. La réalisation effectuée permet de clarifier et de sécuriser les différents cheminements. L'espace parking est bien matérialisé et les piétons ont un espace bien défini. Nous avons proposé une organisation différente en ce qui concerne l'arrêt minute, nous espérons que la solution retenue conviendra à tous.

Concernant les services proposés aux habitants nous exprimons depuis plusieurs années notre souhait d'extension et de réhabilitation du cabinet médical. En date du 26 septembre 2023 le conseil a approuvé le projet. Actuellement la société ISTOR spécialisée dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage est chargée de nous accompagner. Nous mesurons l'importance d'un tel service pour nos concitoyens. Nous sommes favorables à ce projet et nous souhaitons que ce pôle santé permette d'accueillir une équipe médicale renforcée ainsi que des praticiens de santé

Nous vous faisons part depuis un certain temps des documents proposés par le bureau d'étude TECAM concernant l'aménagement en centre bourg. Aujourd'hui nous avons une première esquisse concernant l'aménagement de la place de l'église. Le projet envisagé d'intégration d'une rampe escalier pour permettre l'accès à tous au bâtiment nous paraît très intéressant. Nous approuvons également la création d'un parvis élargi pour mettre en valeur le bâtiment et concevoir

la place comme un lieu de rencontre. Nous attendons la suite du projet et nous serons vigilant pour que cet espace de vie reste un pôle de convivialité et s'affirme comme une centralité à l'usage des habitants de la commune.

Nous sommes toujours en attente d'un projet ambitieux concernant les voies piétonnes. Nous constatons un engouement de nos concitoyens pour la marche à pied ou la pratique du vélo. Créé il y a une dizaine d'années, notre chemin de randonnée « Les Rochers » est un atout, mais il n'est pas toujours facilement praticable. Nous avons pourtant un patrimoine rural important mais l'accès aux chemins ruraux n'est pas aisé. Il nous semble nécessaire de concevoir différemment leur usage, de les dédier à cette pratique de loisirs et les rendre accessible à tous. Ainsi la programmation des aménagements des cheminements vers le cimetière ou pour rejoindre la Ville Eude nous semble nécessaire. Nous souhaitons un projet ambitieux pour permettre le développement de ces pratiques physiques bénéfiques pour notre santé.

Nous pensons également toujours à nos aînés. Maintenir un lien social, favoriser des rencontres intergénérationnelles ou maintenir des activités nous semblent positifs. Des projets privés semblent émerger dans notre commune, nous nous interrogeons sur la façon de les accompagner afin d'améliorer le vivre ensemble.

Ces derniers mois, la presse s'est faite écho des tensions existant au sein de La Communauté de Communes. Nous le regrettons fortement et nous pensons que cela dessert notre territoire. Nous avons besoin d'un territoire fort et attractif. Nous souhaitons que l'intérêt commun soit bien perçu de tous.

Nous vous renouvelons nos vœux pour l'année 2025. Que cette année soit pour vous celle de la réussite, de l'espoir et du bonheur. Prenez soin de vous.

Sandrine BESNARD
Jean-Yves DRAGON
Michel PONCELET

Mot de la majorité

Chères meillacoises et chers meillacois, toute l'équipe d'AGIR POUR MEILLAC est heureuse de vous retrouver pour ce numéro 20 de 100% MEILLAC. Nous célébrons avec ce numéro les 10 ans de votre magazine. 10 ans que nous vous tenons informés de la vie de la commune et de la modernisation que nous nous efforçons d'apporter à tous les habitants, 10 ans, vous le constatez, que la commune s'est embellie, a progressé dans les services, et modernisé ses équipements.

A l'heure où le monde se déchire, où les folies conquérantes amènent des guerres à nos portes, à l'heure où l'intolérance monte, où le monde, la France, nos territoires voient la montée des extrémismes, du rejet de l'autre. Toute l'équipe d'AGIR POUR MEILLAC réaffirme avec force sa volonté du vivre ensemble. Le sens de l'autre que nous défendons est une force, nos différences une richesse. Cette force et cette richesse nous les défendrons avec conviction pour l'harmonie de la communauté.

L'aménagement de la rue de la Fontaine est maintenant achevé, il apporte davantage de places de parking, tout en ayant paysagé l'espace et ménagé des espaces piétons en toute sécurité, pour un meilleur agrément des usagers. Nous remercions les membres du comité consultatif pour leur implication dans ce projet.

Nous allons maintenant travailler à l'aménagement de la place de l'église et de la place Huet et Peuvrel. Pour cela nous avons convenu d'un partenariat avec la communauté de communes de la Bretagne romantique qui assurera l'assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre du contrat de prestation de service pour les travaux en agglomération. Ces installations vont permettre de végétaliser les lieux. Nous en profiterons pour intégrer un accès PMR à l'église en harmonie avec ces aménagements. Là encore, les habitants seront partie prenante au travers d'un comité consultatif

A la médiathèque, l'accès PMR est réalisé, un élévateur a été installé pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Afin de préserver le capital paysager et la biodiversité de la commune, et de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, vos élus d'AGIR POUR MEILLAC ont la volonté d'engager un programme de plantation et de restauration de haies bocagères implantées sur les emprises communales, notamment le chemin de randonnée pédestre des Rochers et les parcelles que la commune a acquises pour sa future urbanisation.

Le travail sur le lotissement « Les Rives de Fersac » se poursuit, les actes notariés avec le promoteur sont en cours de rédaction.

Nous vous avons informé précédemment que la commune était légataire de la succession de monsieur Irys, le conseil municipal a autorisé monsieur le maire à signer les actes de ventes de cette succession. Cela va nous permettre de financer des aménagements que nous n'avions pas prévu, et, bien entendu, rendre hommage à notre généreux donateur.

Toute l'équipe d'AGIR POUR MEILLAC vous souhaite une très bonne année 2025. de paix, de tolérance et de sérénité. Nos pensées se dirigent en premier vers ceux d'entre nous touchés par l'adversité, la maladie, la solitude, la privation d'emploi. Nous tenons à remercier tous ceux qui par leurs actions, leur engagement apportent à la commune : les bénévoles des associations, les commerçants, les artisans et les agriculteurs.

**Georges DUMAS, Sarah LEGAULT-DENISOT,
Bruno RAMBERT, Maryline SAMSON, Yves AFCHAIN,
Jacqueline REDOUTE, Philippe GUILLARD,
Laëtitia COUVERT, Sylvain MENARD,
Marina JEULAND, Eric GORON, Gwenaëlle
LOURDIN, Emmanuel BRIVOT, Karine RABOLION,
Nicola LEMOULT, Maude GUELET.**

Fonds vert

La commune de Meillac, impliquée dans une démarche de transition énergétique

D'importants travaux de rénovation du parc d'éclairage public ont été réalisés sur la commune, grâce au concours du Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine, le SDE35, et au soutien financier de l'État via le Fonds vert. Ce dispositif national aide les collectivités à renforcer leur performance environnementale et à agir pour plus de sobriété énergétique. Cette aide de l'État vient s'ajouter aux aides financières déjà apportées par le SDE35 qui accompagne au quotidien les communes à redéfinir leur projet d'éclairage public.

Les chiffres clés

Suite à l'attribution du Fonds vert en 2023, ce sont 2309 luminaires qui seront remplacés en 2024 sur le département dans plus de 34 communes distinctes, permettant d'économiser 15 tonnes d'émissions de CO₂.

Sur la commune, au cours du premier semestre 2024, 100 lanternes sur 203 points lumineux ont été remplacées, soit plus de 49% des points lumineux concernés par une rénovation.

Ces travaux ont concerné les secteurs de Chateaubriant Mouliniers, rue des Houssais, ra Ville Eude et rue de Mademoiselle Vautenet.

Un co-investissement pour améliorer l'éclairage public

Montant estimés des travaux HT : 398 061,40 €

Le fonds vert a financé 20%

La commune a pris en charge également 20%

Le SDE35 finance les 60 % restant.

Des gains énergétiques conséquents

La rénovation de l'éclairage public permet à la commune de réaliser un gain énergétique important, estimé au total à 6 402 W/h soit 60 % par rapport aux anciennes installations.

La rénovation de son éclairage public contribue fortement à l'adaptation au changement climatique, tout en diminuant considérablement les consommations d'énergie de la commune. Être sobre sur le plan énergétique et être vertueux sur le plan écologique, c'est un pari gagnant entrepris par la commune de Meillac pour son budget et pour notre planète !

Maisons fleuries

Comme tous les ans, Mme SAMSON Maryline, adjointe, et les membres du jury du concours de maisons fleuries ont parcouru le territoire communal pour découvrir les réalisations ornementales réalisés par les habitants. Le plaisir est toujours aussi important et les jurés sont surpris par cette volonté qu'ont les participants pour embellir leur espace de vie. Nous les remercions pour l'important travail

accompli pour arriver au résultat souhaité.

Le 26 octobre a eu lieu la remise des prix à chaque participant. En plus d'un bon d'achat à valoir dans une jardinerie locale, il leur a été remis une plante d'extérieur. La commune s'engage dans le fleurissement des rues avec cette même volonté d'apporter de la beauté dans notre cadre de vie.



L'ancienne école privée de Meillac : une nouvelle vie solidaire et intergénérationnelle

Une nouvelle page de l'histoire de l'ancienne école privée de Meillac et de son patronage s'apprête à s'écrire. Ce patrimoine local, témoin du passé, se transforme en un projet innovant et porteur de valeurs : un habitat intergénérationnel qui réunira jeunes travailleurs, jeunes familles et personnes âgées autonomes.

Un projet de rénovation ambitieux et solidaire

L'ensemble des bâtiments sera entièrement rénové et agrandi par une extension moderne pour proposer 14 logements de type T1 à T3. Ces logements s'accompagneront de pièces de vie commune destinées à encourager les rencontres et les échanges entre les résidents.

Cette nouvelle résidence vise à répondre à un défi de société : lutter contre l'isolement et la solitude, que ce soit chez les aînés ou les jeunes. En favorisant l'entraide et la solidarité, ce lieu deviendra un espace où chacun pourra contribuer à la vie et à l'entretien de la résidence, tout en bénéficiant de loyers abordables, une priorité du projet.

Une aventure humaine et collective

À l'origine de cette initiative, un projet familial porté par le Collectif du Vautenet a trouvé une résonance auprès de Résid'Ens Habitat Solidaire Intergénérationnel, une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Leur vision commune repose sur des valeurs de solidarité et d'ancrage local, s'inscrivant pleinement dans les principes de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Pour concrétiser cette ambition, le projet fait appel à une communauté de citoyens solidaires et participatifs. Chacun

peut devenir acteur de cette transformation en investissant dans le programme Résid'Ens Vautenet, un projet de proximité à fort impact social et local.

Une épargne solidaire au service du territoire

Il est possible d'investir dans ce projet à partir de 1000 €, avec un double avantage :

- Une réduction d'impôt de 25 % du montant investi, valable sur vos revenus (pour les souscriptions effectuées avant le 31 décembre de chaque année).
- Une garantie que 100 % du montant souscrit sera investi dans la réalisation du programme Résid'Ens Vautenet.

Ce placement sécurisé et rentable, ancré dans notre territoire, contribue à un projet solidaire et porteur de sens.

Calendrier et contact

- Levée de fonds : 2025-2026
- Lancement des travaux : 2027

Pour plus de renseignements, contactez :

- Par mail : contact@residens-coop.fr (objet : Résid'Ens Vautenet)
- Par téléphone : Henri, Collectif du Vautenet 07 48 14 27 93 ou Christelle 06 78 41 14 70.

Ce projet innovant est une formidable opportunité pour la commune de Meillac : il allie préservation du patrimoine, développement de l'entraide et dynamisme économique local !



Région Bretagne

La Région Bretagne transporte chaque jour plus de 100 000 jeunes, notamment lycéens et collégiens, pour leur permettre de rejoindre leurs établissements scolaires en toute sécurité. A l'approche de l'hiver, la Région lance une campagne de communication visant à sensibiliser les jeunes à la nécessité de bien regarder autour d'eux avant de traverser la route, après la descente du car. En effet, le car masque la visibilité des piétons, automobilistes et deux roues à proximité, ce qui provoque des situations de danger pour les élèves.



La médiathèque

La bibliothèque, comment ça marche ?

L'adhésion est gratuite jusqu'à 18 ans.

Même sans être inscrit vous pouvez venir lire dans la bibliothèque, juste pousser la porte pour découvrir le lieu, participer à une animation, voir une exposition, échanger des graines.

Côté animations

Un partenariat existe depuis plus d'un an entre la bibliothèque et l'association Broussaille. Ce partenariat a donné **Expolibris** : tous les mois des artistes aussi bien peintres que sculpteurs, céramistes, photographes, calligraphes..., sont exposés à la bibliothèque. Vous pouvez les découvrir sur les heures d'ouverture de la bibliothèque (pas besoin d'être inscrit à la bibliothèque ni d'être de Meillac pour venir découvrir les œuvres). Retrouvez toutes les informations sur les expos en cours par affiche dans les commerces de Meillac, sur panneaupocket, ou sur la page facebook de la mairie.

Pour tous les jardiniers, une **grainothèque** vous est proposée ! Le principe : venir déposer des sachets de graines et pouvoir également troquer des graines qui sont sur place. C'est gratuit ! (graines à déposer : des graines matures, bien sèches ; des graines récoltées soi-même dans un potager sans traitements chimiques, éventuellement des surplus de sachets de graines biologiques ; pas de semences F1, qui ne sont pas reproductibles à l'identique ; pas de graines de plantes invasives ; graines de légumineuses (haricots, pois, lentilles...) : après séchage, les passer une semaine au congélateur pour éviter la prolifération de la bruche du haricot ; graines de courges : autorisées si pollinisation manuelle (risque d'hybridation autrement) ; pas de graines trop âgées : la durée de germination moyenne est entre 2 et 4 ans selon l'espèce)

Animations gratuites régulières autour du **jeu de société**, en partenariat avec la ludothèque Au Bois des Ludes. (financements CAF, communauté de communes de la Bretagne Romantique, mairie de Meillac)

Prix BD BRRR : le prix ouvert aux adultes, et aux jeunes dès 15 ans, dans toutes les bibliothèques du réseau de la Bretagne Romantique, a débuté en octobre. Vous avez jusqu'à fin avril pour lire un maximum de bd parmi les 10 titres proposés, et voter pour vos 3 préférées. Soirée de remise des prix : vendredi 25 avril en soirée. Plus de renseignements à venir sur : <https://bibliotheques.bretagneromantique.fr/>

Différentes animations en tous genres et pour tous les âges tout au long de l'année.

Vous pourrez retrouver toutes les actualités de la bibliothèque de Meillac (horaires d'ouverture, animations, ressources numériques gratuites pour les adhérents – musique, livres en ligne, formations..) sur le portail du réseau des bibliothèques de la Bretagne Romantique : <https://bibliotheques.bretagneromantique.fr/>

Pour les adhérents, vous pourrez y réserver des documents parmi 80 000 livres, magazines, cd, films, des différentes bibliothèques du réseau de la Bretagne Romantique...

Et si vous souhaitez intégrer l'équipe, pour assurer des permanences, (nous vous formerons) ou participer à des animations, vous êtes les bienvenus ! N'hésitez pas à nous contacter par mail, ou à passer lors d'une permanence d'ouverture.

Horaires d'ouverture :

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 10h à 12h30 et de 17h à 18h30, le vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h15

Horaires de vacances : le mercredi de 10h à 12h30 et le samedi de 10h à 12h15.

Médiathèque de Meillac

20 Rue Mlle de Vautenet 35270 Meillac

Tél. : 02 99 73 00 82

mediatheque.meillac@gmail.com

Donnez votre avis

sur le magazine de la Communauté de communes !

En 2025, la Communauté de communes fête ses 30 ans d'existence. L'occasion de vous interroger sur votre vision du territoire de la Bretagne romantique et sur les supports de communication de la Communauté de communes, notamment son magazine distribué 3 fois par an dans vos boîtes aux lettres.

À travers un bref sondage, partagez votre avis sur la façon dont vous vous informez et ce que vous recherchez dans le magazine Bretagne romantique. Aidez-nous à construire un magazine qui vous ressemble et qui nous rassemble !

- En ligne :
<https://form.typeform.com/to/jamt6da9>
ou en scannant le QR code
- Via un formulaire papier disponible en Mairie ou à l'accueil de la Communauté de communes
- 5 minutes
- du 6 janvier au 6 février 2025



SONDAGE
Donnez **votre avis** sur le magazine

en LIGNE
ou avec le FORMULAIRE à déposer en Mairie
5 minutes
jusqu'au 6 février

Aidez-nous à construire un magazine qui vous ressemble et qui nous rassemble !

Bretagne romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
bretagneromantique.fr

Appel à projet maisons éclésières

Réinventez les maisons éclésières de Bretagne romantique

Le lundi 2 décembre, la Région Bretagne, la Communauté de communes Bretagne romantique et les 6 communes traversées par le canal d'Ille-et-Rance ont signé le Contrat Canal pour valoriser le tourisme fluvestre du territoire.

À cette occasion, un appel à projet est lancé pour réhabiliter trois maisons éclésières inoccupées :

La Ségerie (Hédé-Bazouges),
La Moucherie (Tinténiac)
Le Gacet (Trévérien).

REGION BRETAGNE
3 Canaux de Bretagne
Bretagne romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

APPEL À PROJET
3 maisons éclésières à réinventer

+d'infos sur bretagneromantique.fr

Candidatures ouvertes jusqu'au 30 mai 2025 sur bretagneromantique.fr

La Gendarmerie vous informe

L'addiction

Les addictions sont des pathologies cérébrales définies par une dépendance à une substance ou une activité, avec des conséquences délétères.

Nous allons aborder le sujet des addictions à des substances

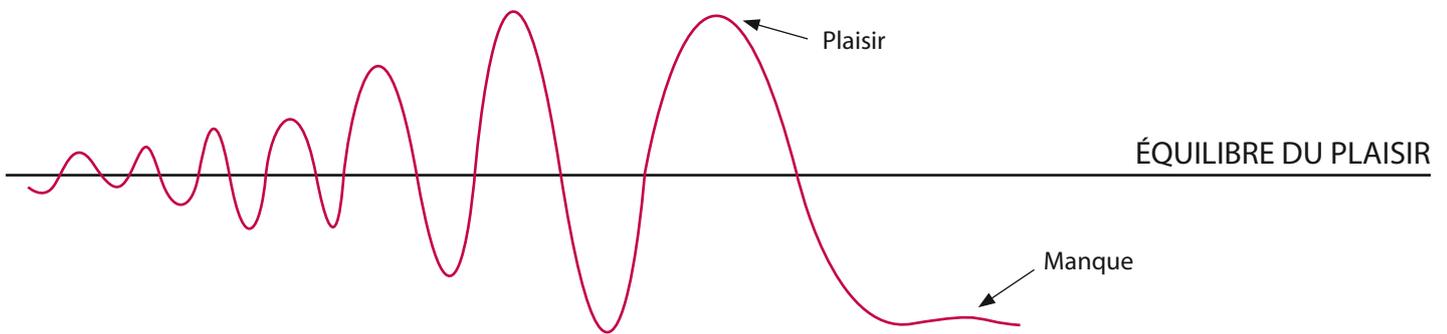
Le plaisir est perçu lors de la production par le corps d'endorphine, de dopamine, de sérotonine, etc., que nous allons appeler l'hormone du plaisir pour simplifier les choses.

Cette hormone du plaisir peut apparaître de diverses manières. Naturellement, en regardant une autre personne pour qui on pourrait avoir des sentiments, de bonnes nouvelles, un baiser, des actes sexuels, manger, etc. Mais elle peut aussi se trouver sous forme artificielle comme des médicaments, de l'alcool, du tabac, des produits stupéfiants, etc. Il s'agit alors d'addictions qui apportent du plaisir artificiel.

Comment devient-on addicté ?

Lorsque l'on prend régulièrement un produit de substitution, le cerveau le prend en compte. De ce fait, il fabrique moins d'hormones du plaisir. On compense donc par des produits de substitution pour au moins avoir son état d'équilibre de plaisir. Mais lorsque l'on tombe sous le charme du plaisir, il faut consommer pour retrouver ce plaisir. Lorsque les effets sont terminés, nous réitérons pour revenir à l'équilibre puis au plaisir recherché.

Voilà comment on devient addicté d'un produit.



C'est que l'on appelle alors la dépendance. Il est très difficile d'en sortir par la suite. C'est pourquoi il faut se faire aider

Quels produits principaux connaît-on qui pourraient apporter du plaisir artificiel ?

- * Les produits stupéfiants (Résine de cannabis, cocaïne, héroïne, extase, etc...)/ **Illégal**
- * L'alcool / **Légal**
- * Le tabac / **Légal**
- * Les médicaments / **Légal**

Ces deux images expliquent les effets que peuvent apporter les addictions selon le produit ou les produits utilisés



Numéros d'aide gratuit

Drogues : 0 800 23 13 13
Tabac : 3989
Alcool : 0 980 980 930

La Communauté de Brigades de COMBOURG vous de bonnes fêtes de fin d'année

La Communauté de Brigades de COMBOURG

LES NUMÉROS UTILES :

Numéro d'urgence : 112
Gendarmerie : 17

Pompiers : 18
SAMU : 15

Carte de crédit perdue ou volée : 0 892 705 705
Opposition chéquier : 0 892 683 208

L'enquête judiciaire / L'affaire Géraldine ZULU

Résumer du 1^{er} épisode

Il s'agit d'une enquête ouverte dans un premier temps pour disparition inquiétante d'une fille « Géraldine ZULU » qui a disparue après une soirée d'anniversaire.

2^e épisode / Recherches de Géraldine et de son véhicule.

La photographie de Géraldine a été transmise à tout les Gendarmes participants aux recherches.

Le Commandant de compagnie donne rendez-vous sur les lieux de la fête à toutes les patrouilles engagées, dernier lieu où Géraldine a été vue.

Le premier constat est que la voiture de la disparue n'est pas présente. Des binômes ou trinômes sont tout de même constitués pour effectuer une recherche aux alentours du lieu dit « Carré » à St Méloir des Ondes.

Dans le même temps, une patrouille est chargée de faire une reconnaissance du lieux de la fête à St Méloir jusqu'au domicile de Géraldine.

Les Gendarmes BRAVO et CHARLIE interrogent verbalement l'organisateur de la fête et ses convives. Des éléments recueillis il ressort que Géraldine n'a pas eu de propos ou d'intention suicidaires. Elle n'a eu aucune altercation avec qui que ce soit. Avant de partir elle a dit au revoir à tout le monde, soit une vingtaine de personnes. Elle a quitté seule les lieux vers 01h00. Plusieurs personnes l'ont vu partir à bord de son véhicule. Géraldine n'était pas ivre et ne consomme pas de produits stupéfiants. Il est confirmé qu'elle rentrait chez elle et il est également confirmé que la tenue vestimentaire est identique à celle décrite par les parents de la disparue.

Un militaire a appelé tous les services ayant pu faire une intervention (pompiers, Samu, etc.) ou bien recevoir Géraldine (hôpitaux, médecins, etc.) Elle n'a pas été prise en charge par ces services.

Le CORG* a réalisé une géolocalisation du téléphone de Géraldine dans le cadre de la « sauvegarde de la vie humaine »**. Il s'avère que le dernier bornage est situé dans un rayons de 3 Km du relais du lieu dit « Juva » sur la commune du Tronchet et est relevé ce jour à 01h45.

La patrouille ayant fait une reconnaissance, des axes que Géraldine aurait pu emprunter pour regagner le domicile de ses parents, n'a pas découvert la disparue et son véhicule.

Le Commandant de compagnie confirme sa demande auprès du Commandant de Groupement d'un appui aérien pour la recherche du véhicule et de sa propriétaire. Le Commandant de Groupement déclenche alors la SAG***. L'hélicoptère arrivant sur les lieux demande des précisions sur sa mission. Celles-ci lui sont fournies par le Commandant de Compagnie. A son bord monte le Gendarme CHARLIE qui pourra les guider dans les recherches. Dans un premier temps les recherches vont se concentrer dans le rayon se trouvant autour du relais ayant capté le téléphone de Géraldine. Au bout de quelques minutes il est repéré un véhicule blanc pouvant être une Peugeot 206. Ce véhicule à la porte chauffeur ouverte. Elle est située dans un champ en herbe jouxtant le hameau du lieu dit « Rosalie » au Tronchet. La patrouille hélicoptérée poursuit les recherches.



La patrouille du Gendarme BRAVO se rend sur les lieux. Arrivée au fond de l'impasse du lieu dit « Rosalie » elle se retrouve devant une entrée de champs. Les deux militaires décident de progresser à pied. Ils constatent qu'il y a plusieurs traces de roues, ils prennent soin de ne pas marcher dessus. Passé l'entrée de champ, il remarque une Peugeot 206 blanche à droite derrière le talus séparant le champ des bâtiments. Ils s'approchent et peuvent lire l'immatriculation, à savoir XX-666-XX. Les deux gendarmes font le tour du véhicule sans le toucher. Ils constatent que le véhicule est vide d'occupant. Un sac à main est sur le siège passager et correspond à la description du sac à main de la disparue. Le véhicule présente des traces de chocs à l'arrière et sur les deux flancs. Aucune présence de Géraldine n'est visible. Seules des traces de pas sortant de la voiture et allant vers le centre du champ sont visibles. D'autres traces de pas sont visibles en parallèle de ces dernières. Le Gendarme BRAVO rend compte immédiatement au Commandant de Brigade. Celui-ci demande alors à toutes les patrouilles de se rendre au lieu dit « Rosalie » sans entrer dans le champ dans un premier temps.

Le Commandant de compagnie se rend également sur les lieux. Il demande à l'équipe cynophile de procéder à la recherche de la disparue à partir du véhicule. Le maître de chien avait pris auparavant chez les parents un vêtement ayant l'odeur de Géraldine. Ils se mettent en œuvre. Le chien prend la direction du bois situé à environ 200 mètres. Le commandant de compagnie forme, quelques mètres en arrière de l'équipe cynophile, une vague de ratissage avec tous les autres militaires présents. Le chien marque un premier arrêt à environ 150 mètres du véhicule. D'ailleurs il découvre une ballerine noire d'un pied droit. Au sol l'herbe est écrasée sur un rayon d'environ un mètre. L'équipe cynophile repart en recherche et rentre dans « le bois de la grange » et s'y enfonce sur environ 50 mètres avant de découvrir un corps sans vie d'une jeune femme recroquevillée sur elle-même.

*CORG : Centre Opérationnel et de Renseignement de la Gendarmerie accueille tous les appels d'urgences. Les gendarmes répondant aux appels engagent les patrouilles les plus proches de l'événement nécessitant l'intervention de la Gendarmerie.

**«Sauvegarde de la vie humaine » : Réquisition administrative permettant dans l'urgence de géolocaliser le téléphone d'une personne en détresse, suicidaires, faisant l'objet d'une disparition inquiétante, etc.

***SAG : Section Aérienne de Gendarmerie

À suivre...

A.M.A.P

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Depuis 2009, l'AMAP attitude propose chaque jeudi de 18h30 à 19h15 des paniers de légumes bios près de chez vous, route de Tressé (jardins partagés), dans le cabanon sur la droite.

Qu'est ce qu'une AMAP ? (AMAP = Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) est une association loi 1901 qui regroupe des consommateurs soucieux de la qualité et de la provenance des produits consommés. L'AMAP Attitude regroupe une centaine d'adhérents et livre en partenariat avec Sylvain Marmignon, un panier par semaine ou bien un panier tous les 15 jours.

Cette organisation permet de soutenir un paysan du territoire, de livrer des paniers sans intermédiaire et sans emballage le tout dans un souci de qualité alimentaire et environnementale.

Pour tout renseignement, venez nous rencontrer aux Jardins partagés, route de Tressé Meillac le jeudi de 18h30 à 19h15.

Contacts : Sylvain Marmignon, Le Haut de la Lande - 35270 - BONNEMAIN, tel : 06 82 80 67 97



La bonne entente

Voici la parution du journal municipal et c'est l'occasion de vous informer des activités du Club de la Bonne Entente.

Le repas tête de veau du 20 septembre au restaurant de la Drolonnerie a comme à son habitude était apprécié des 35 personnes présentes, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Le repas de Noël a eu lieu à la Drolonnerie le 19 décembre 2024 à 12h a connu un franc succès. Les adhérents apprécient beaucoup ce genre de rencontre qui nous permet de créer du lien social et du vivre ensemble.

Nous nous réunissons toujours le jeudi après-midi avec l'éternelle belote ainsi que les amateurs de palets à la salle des sports, située rue Emile ROUXIN. Nous vous attendons pour partager ces moments de détente et de convivialité durant ces après-midis.

L'assemblée générale et notre traditionnelle galette des rois auront lieu le jeudi 9 janvier 2025 à 14 heures à notre QG habituel, c'est-à-dire à la salle de sport.



L'ensemble des membres de l'association et moi-même vous présentent nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025. Que cette année vous soit belle.

**La Présidente
Marie-Annick RONCIER**

Classes 4

Pour cette rencontre des classes 4, 146 invités se sont déplacés à l'espace culturel "Foyer rural" de Meillac

De Rosie née en mars 2024 aux doyennes qui étaient Josette et Renée nées en 1934, ce sont 10 générations qui étaient représentées

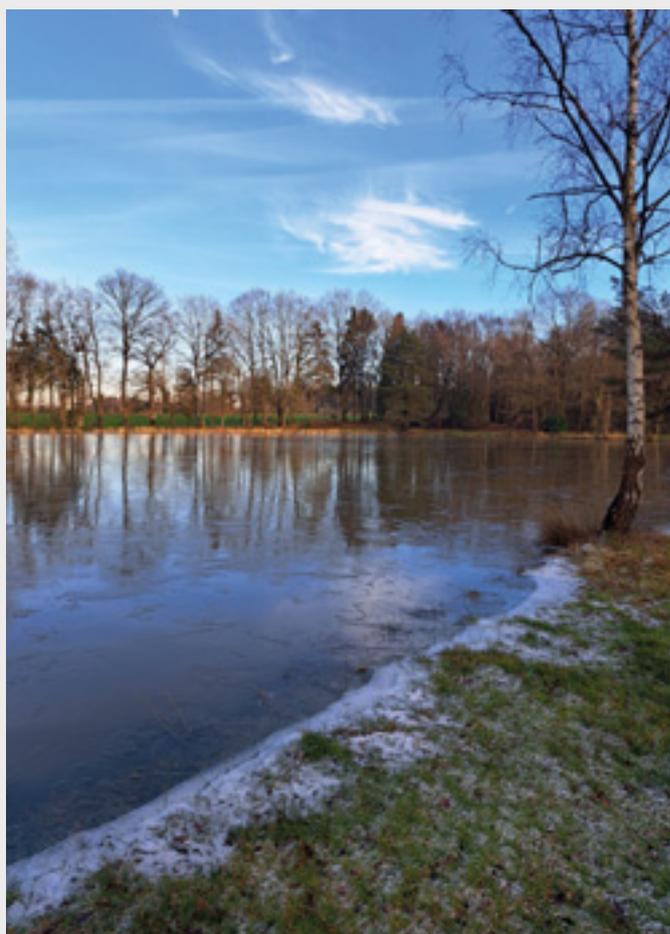
Après le dépôt de la gerbe aux monuments aux morts et un verre de l'amitié offert par la municipalité, un repas a été servi pour le plus grand plaisir des convives. Toutes les personnes étaient heureuses de participer à ce bel événement convivial et fraternel. nous leur donnons rendez vous dans 10 ans.



Association Communale de Pêche Meillacoise (ACPM)

Encore une année halieutique qui se termine . Le poisson n'a pas été très présent pendant la saison, ceci est peut-être dû à la météo . Nous commencerons l'année 2025 par un lâcher de truites prévu le 1^{er} mars à la lande du Pron. Le bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année halieutique 2025.

Le bureau



Les Barges Ô !

Une nouvelle année Barges Ô ! s'achève, elle fût riche en surprises et renouveaux !

En 2024, nous avons accueilli 4 nouveaux Barges Ô ! Véro, Antoine, Vincent et Manu, tous nous ont apporté leurs aides et idées.

Les événements passés

En juin dernier, se sont déroulées Les Barges Olympiades à l'étang du Bourg de Meillac, petits et grands ont pu s'affronter, s'amuser et naviguer lors de cette 3^e édition.

Le samedi 21 septembre 2024 devait avoir lieu, la 1^{ère} édition du Barges'Oké ! L'événement a été annulé au vu des conditions climatiques annoncées. Ce n'est que partie remise, pas de panique !



Les Barges Ô ! se mobilisent

Depuis nos débuts, nous nous mobilisons en soutenant des associations caritatives.

En 2024, grâce aux bénéfices récoltés, nous avons choisi de soutenir une nouvelle fois Le Comité du AFM - Téléthon de Meillac en collectant des piles usagées et en rétribuant une partie des inscriptions des équipes lors des Barges Olympiades en juin dernier.

Nouveau rendez-vous 2025 !

Du 13 au 15 juin 2025, nous vous préparons un festival à Meillac ! **Les Barges Ô Folies !**

Au programme, animations musicales, Barges Olympiades, Barges'Oké, Barges Ô Land...



Dates 2025 à retenir

- Dimanche 30 mars 2025 : vide- déchèterie à Combourg de 10h à 12h
- Week-end du 13 au 15 juin 2025 : Les Barges Ô Folies !
- Samedi 06 décembre 2025 : Barges Ô Show !

Une nouvelle fois, nous remercions vivement tous nos sponsors et bénévoles sans qui cette aventure serait impossible, **un grand Ô Merci !**

Restez connectés et suivez l'aventure Barges Ô ! sur nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram et TikTok).

Toute l'équipe Barges Ô ! vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2025 pour une année sous le signe de la folie !



Classes 5

Afin de célébrer ensemble les Classes 5, tous les habitants ou natifs de Meillac dont l'année de naissance se terminant par 5 (2025, 2015, 2005, 1995, 1985, etc.) seront conviés pour passer le temps d'un instant un moment de fête.

Vous souhaitez nous aider à organiser/préparer cet évènement qui aura lieu le **samedi 13 septembre 2025** à la salle du Foyer Rural, n'hésitez pas à nous contacter.

Mme RABOLION-LERAY Karine : 06.69.37.22.76

M. HOMOE Olivier : 06.37.70.90.32

M. MONNIER David : 0643681121

Gym

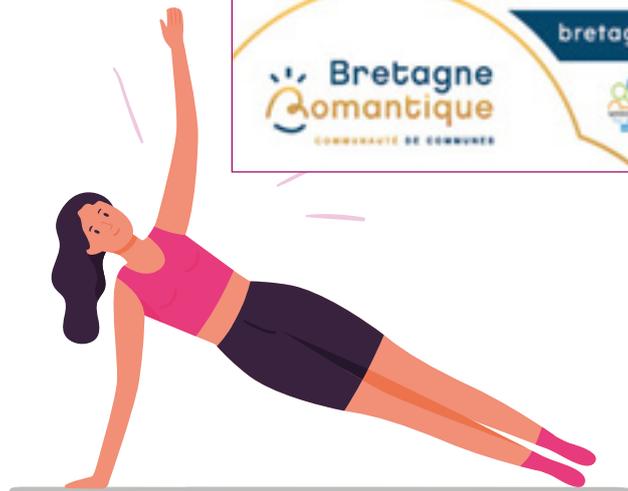
La pratique du sport permet la réduction du stress - améliore la qualité du sommeil - diminue les douleurs - agit comme un antidépresseur .

C'est donc une source de bien-être et de plaisir !

Alors, si tu te sens concerné, notre club, convivial et dynamique, animé par notre jeune et professionnelle Alexandra, t'offre la possibilité de deux séances gratuites.

- le mardi (de 20h à 21 h)
- le jeudi (de 10h à 11h)

Le sport rassemble et transcende les barrières sociales, il ouvre un espace dans lequel les individus et les communautés peuvent s'exprimer, s'engager au service du lien social, de l'inclusion et de l'égalité...



CONTACTS :

gym.meillac@gmail.com

Evelyne (présidente) 06 16 59 25 03

Stéphanie (trésorière) 06 65 36 81 94

Foyer rural

Les 6 et 7 juillet, nous avons effectué un voyage de 2 jours vers Rochefort et la Rochelle puis une excursion d'une journée à Concarneau début septembre. Ces deux séjours se sont déroulés dans une superbe ambiance.

Nous avons poursuivi nos activités par l'organisation d'un bal le 6 octobre avec Emmanuel Bolivard, d'un banquet le 20 octobre et enfin d'un repas spectacle le 24 novembre au cours duquel nous avons pu retrouver l'imitateur, chanteur, humoriste Bruno Blondel.

Pour l'année 2025, nous souhaitons poursuivre nos rencontres conviviales avec des manifestations enrichissantes et réjouissantes.

Sont prévus au premier semestre 2025 :

05/01 : Bal avec Emmanuel ROLLAND à 14 h

22/02 : Choucroute à 19 h

06/04 : Bal avec Emmanuel BOLIVARD

20/04 : Loto

17/05 : Repas andouille ou jambon à l'os à 12 h

Un séjour de deux jours au cours duquel nous assisterons au spectacle du cadre noir de Saumur est en cours d'organisation.

Ces manifestations sont ouvertes à tous, que vous soyez adhérents ou non. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Nous remercions toutes les personnes qui participent à nos manifestations et font vivre le Foyer Rural.

À l'aube de cette nouvelle année, l'ensemble du conseil d'administration vous souhaite une année pleine de projets et surtout la meilleure santé possible.

Contact : Martine ROUILLÉ - Tél. 06 83 05 14 34



Rochefort et ses célèbres demoiselles



La Rochelle



Concarneau

APE

L'Association des Parents d'élèves de Meillac, l'APE Arc-en-Ciel, est heureuse de vous avoir accueilli sur ses derniers événements.

En Octobre, nous nous sommes rencontrés lors de l'AG annuelle de l'association. Ça a été l'occasion pour certains d'entre vous de nous rejoindre.

Cette année, nous sommes 11 membres pour vous proposer de chouettes moments en famille !

Dans le bureau: Anne Cécile LESAGE, Présidente; Kévin GORON, trésorier; Thomas VILLEBONNET, vice-trésorier, Julie DA SILVA, secrétaire; et du côté des membres: Marina PERRIGUE, Karin MARTIN, Gwendoline BOUCÉ, Céline LE GUILLOU, Ludovic LELOUP, Romain BOISSIÈRE PICAUT, Olivier JOUBERT.

Merci à vous, enfants, parents et habitants de Meillac, de nous avoir rejoint pour fêter Halloween !

Merci également d'être venus et d'avoir participé au loto et à la

braderie des Petits Lutins ! C'était un beau week-end de fête !

Pour la suite, retenez ces dates !

Le 1^{er} Mars 2025, rendez-vous dans le parc avec vos plus beaux déguisements... Après le goûter, nous irons égayer les rues de Meillac lors du défilé du Carnaval !

Enfin, pour clôturer comme il se doit une nouvelle année, rendez-vous pour la grande Kermesse le dimanche 29 juin 2025 ! Encore une belle journée qui s'annonce.

Pour ce rendez-vous annuel, nous comptons une fois de plus sur vous, bénévoles d'un jour, pour nous soutenir et faire que cette journée soit une fête réussie pour les petits et les grands. Nous ne manquerons pas de vous solliciter le moment venu.

Encore une fois, merci pour votre soutien, votre participation, et vos sourires, ça nous donne l'élan de continuer !

A bientôt

La Team APE



Moto Club Meillacois



Le Moto Club Meillacois a organisé sa soirée annuelle le 26 octobre 2024. Des pilotes, des amis et des bénévoles étaient présents pour ce repas convivial, où un couscous ou une tartiflette étaient proposés. Une

très bonne ambiance a régné pendant toute la soirée. Le Président, Jean-Yves Chartois, en a profité pour annoncer les prochaines manifestations du moto-club : le moto-cross Ufolep et le 15 juin 2025 et la soirée le 15 novembre 2025.

Contact : mcmeillac@gmail.com

Les Anciens Combattants Section CATM - OPEX- Veuves et Citoyens de la paix



Notre section d'Anciens Combattants de Meillac s'est réunie au monument aux morts le 6 juin 2024, sous un très beau soleil, pour commémorer le 80^e Anniversaire du Débarquement en Normandie afin de ne pas oublier le courage et le dévouement des soldats qui ont donné leur vie pour notre pays. Une quarantaine d'élèves de l'école publique de Meillac a pu participer à cette commémoration accompagnés des portes drapeaux, de M. le Maire de Meillac ainsi que de nombreux parents d'élèves et de Meillacois. Les enfants ont nommé les dix noms des soldats inscrits sur le monument aux morts et ont ensuite déposé un bouquet pour chacun d'entre eux. A l'issue de la sonnerie aux morts puis de la Marseillaise, les enfants ont été invités à partager un verre de l'amitié accompagné de chouquettes autour d'un petit exposé rappelant le Débarquement du 6 juin 1944 et le suivi de cette guerre jusqu'à la délivrance.

Je tiens au nom du CATM de Meillac à remercier Julie en classe de CM1 et Armand en classe de CM2 pour leur témoignage rendu après la cérémonie auprès de Ouest-France et du Pays Malouin, Merci à eux.

Je souhaite également et tout particulièrement remercier au nom du CATM de Meillac, Marie du Bar Le Saloon pour nous avoir prêté gracieusement sa CITROËN TRACTION que nous avons pu grimer aux lettres de la FFI (Force Française Intérieure) ainsi que d'une bannière américaine. Merci Marie pour ce plaisir Ô combien partagé.

Encore merci à toutes et à tous pour votre présence, votre participation et votre joie partagés.

Nous avons également célébré la commémoration du 11 Novembre 1918 autour du monument aux morts. Après un dépôt de gerbes puis la lecture des messages par le Président du CATM puis de M. le Maire, la sonnerie aux morts suivie de la Marseillaise clôtura cette cérémonie. Un verre de l'amitié offert par la Mairie sera offert au bar Le Saloon.

Notre prochaine assemblée générale se déroulera le 25 janvier 2025 au restaurant la Drolonnerie.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année et au nom du bureau du CATM de Meillac, nous vous adressons d'ores et déjà tous nos vœux de bonheur et surtout de santé à vous et vos proches pour l'année 2025.

Prenez soin de vous.

David GAULT
Président du CATM de Meillac



La paroisse St Gilduin du Combournais

L'année 2024 se termine avec la préparation de Noël, messe célébrée le samedi 7 décembre. Notre communauté paroissiale a vécu au cours de l'année les célébrations du deuxième samedi du mois au soir et les baptêmes, mariages et obsèques.

Notre communauté s'est retrouvée le 14 août pour

la veillée Mariale et le 15 septembre pour la rentrée paroissiale à la grotte.

Presbytère de la paroisse à Combourg : **02 99 73 07 35**

Bonne et heureuse année 2025

Pour la communauté
M-C Rouillé

Portrait Véronique L'étincelle de magie



Qui suis-je ?

Je m'appelle Véronique DELHORME, j'ai 27 ans et j'ai la chance d'exercer en tant que décoratrice et agent immobilier. Native de Saint-Malo, puis étudiante à Rennes, j'ai emménagé à Meillac au printemps 2020.

Comment ma passion est-elle devenue mon métier ?

Fille d'architecte, j'ai toujours été fascinée par les maisons et leurs habitants. Rénover ma résidence principale à Meillac a été une révélation pour moi. J'ai compris à quel point notre intérieur pouvait influencer notre bien-être, et j'ai ressenti le désir d'aider les autres à transformer leur maison en véritable cocon. Après avoir suivi ma formation via le MJM Graphic Design j'ai pu créer l'entreprise L'étincelle de Magie à Meillac.

Mon métier, ma passion.

Dans mon métier, j'accompagne mes clients dans leurs projets d'acquisition ou de vente via une agence immobilière, ainsi que dans la réalisation de leurs agencements et leur décoration intérieure via L'étincelle de Magie. Ce que j'aime le plus, c'est être le pont qui relie vos rêves de vie à des nids douillets et chaleureux. J'apporte une étincelle de magie dans vos espaces de vie.

Un lien précieux

Concevoir vos espaces de vie, c'est aussi créer un lien fort, non seulement entre vous et moi, mais surtout entre vous et votre intérieur. Je suis convaincue qu'il existe un lien très puissant entre notre bien-être et l'espace dans lequel nous vivons. Mon plaisir est de vous offrir le meilleur écrin pour vos moments de partage et de convivialité.



Mes services

Pour mieux vous accompagner, j'ai plusieurs cordes à mon arc : tantôt agent immobilier à la recherche de votre future maison, tantôt décoratrice vous conseillant sur l'agencement et la décoration de vos espaces.

En tant qu'agent immobilier, je vous accompagne de l'estimation à la mise en vente, en proposant également des conseils de home staging pour faciliter la mise en valeur de vos biens. Que vous ayez un projet dès aujourd'hui ou dans longtemps, je vous propose des estimations gratuites et sans engagement.

En tant que décoratrice, j'interviens sur tous vos projets de décoration et j'adapte mes prestations à vos besoins, du simple rendez-vous conseil à domicile aux projets clés en main, en passant par le coaching décoration ou agencement par espace. Chaque coaching est personnalisé pour répondre à vos problématiques. Le coaching a pour but de trouver une réponse à votre question ou besoin et prend la forme d'un dossier complet présentant les possibilités dans votre espace en fonction de vos goûts et de vos contraintes.

Contact

Si vous cherchez un interlocuteur unique pour tous vos projets immobiliers, ne cherchez plus ! Je vous accompagne de l'acquisition ou vente jusqu'aux derniers détails d'agencement.

Prenez rendez-vous directement en ligne ou par téléphone :

- Site web : www.letincelle-de-magie-decoracion.fr
- Téléphone : 06.50.18.10.38
- Email : veronique.delhorme@century21.fr ou letincelledemagie@gmail.com
- Facebook
- Instagram : nadylou couture

Les Trésors de la Table Ronde

Service de location de vaisselle

L'entreprise Les Trésors de la Table Ronde a vu le jour en juin 2023, elle est issue d'une véritable réflexion pour l'intérêt croissant concernant les Arts de la Table et la difficulté à trouver, dans notre secteur géographique un service de location de vaisselle et la diversité du choix de celle-ci.

C'est pour cela que Brigitte et Thierry, afin de satisfaire vos différentes demandes, vous proposent divers styles, selon les désirs et le budget de chacun.

Ils offrent à leur clientèle un catalogue varié de vaisselle traditionnelle, contemporaine, chic et pour magnifier votre événement de la superbe vaisselle vintage ! Ainsi que des tables, nappes, serviettes, percolateur et autres articles !

Brigitte : « *Beaucoup découvrent le confort de cette solution, à travers nos échanges et nos publications.* »

Nous éprouvons une grande fierté à satisfaire chaque client, car chaque demande est unique !

Notre engagement est total, et participons avec enthousiasme et plaisir à un moment important dans la vie de chacun !



Notre service vous permet de vous libérer de toutes les contraintes liées à cette organisation, car tout est pris en charge par nos soins, livraison, restitution et nettoyage. »

Entreprise familiale à taille humaine



Contact :

Les Trésors de la Table Ronde

Téléphone :06 86 87 11 30 / mail : korsaire.bzh@outlook.fr

État Civil 2023

Mariages

LERAY Stéphane et RABOLION Karine, le 18 mai

BAIN Jérôme et MEZIERE Julie, le 06 juillet

PRESSET Jean-Baptiste et MENAGE Audrey, le 13 juillet

GUÉRY Jean-Philippe et DAVID Amélie, le 20 juillet

LEHOUSSEL Olivier et SOUQUET Soizic, le 17 août

RAPELLI Jean-Marc et CORVAISIER Sabrina, le 31 août

LE MORVAN Olivier et NICOLAS Sandra, le 21 septembre

Naissances

LEPAGE Honorine, née le 14 avril

MARTINEZ Maya, née le 26 mai

MARTINEZ Nayeli, née le 26 mai

CORVAISIER Eden, né le 02 août

MICHEL Liam, né le 09 septembre

PRUNIER Roméo, né le 24 octobre

Décès

LIZION Bernard, décédé le 15 avril

ROUAULT Daniel, décédé le 1^{er} juin

RENAIS Gilbert, décédé le 10 juillet

BEILLET Catherine veuve DELESNE, décédée le 10 octobre

